

JOURNAL 420
Réunion du LUNDI 28/09/2020



www.residencedubief.com

Nom & prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	Nom & prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV
PASTEAU Laurent	Président	Présent		DEVRIES Pascal	Conseil	Présent	
BOUCARD Philippe	Vice-président	Abs	XXX	FRANCART Jean-Luc	Conseil	Présent	
VASSEUR Claudine	Trésorière	Présente		NOREUX Laure	Conseil	Abs	XXX
DAJON Colette	Trésorière adjoint	Présente		NOZIERES Mireille	Conseil	Présente	
VOLANT CAUX Léa	Secrétaire	Présente		PELOUAS Jacqueline	Conseil	Présente	
COUDRAIN Christophe	Secrétaire adjoint	Présent		PINTO José	Conseil	Présent	
GUIMONET Fadila	Conseil	Présente		SIGUIER Paul	Conseil	Présent	
LANGLOIS Céline	Conseil	Abs	XXX				

Début de séance à 18h40

1. Election du Président de Séance

Laurent Pasteau est élu président de séance.

2. Approbation des PV

Les PV des dernières réunions sont approuvés.

3. Situation des comptes

a) Recouvrement des charges

Avance	0 €
Retard	0 €

b) Recettes et dépenses

	Recettes	Dépenses hors provisions	Dépenses sur Provisions Local ASLRB	Dépenses Totales
Mois de Septembre	7180€	3 227 €	0 €	3 227 €
Encours année 2020	64 280 €	45 354,90 €	23.10 €	45 378 €

La somme de 15000 € a été transférée sur le livret bleu de la résidence.

4. Compte-rendu des responsables de commission

a) Espaces Verts

(Pinto José, Nozières Mireille, Paulo Siguier)

Terrain du Moulin du Bief : un des voisins du terrain nous a demandé de couper les branches du sapin car les pins de celui-ci bouchent les gouttières de la maison et ce qui a provoqué des dégâts des eaux dans la maison. Le Jardinier coupera en urgence les branches.

Compte tenu de l'état de celui-ci, on envisagerait même de le couper par mesure de précaution. Une demande de devis est à faire dans ce sens.

La coupe des haies a été validée, le chantier devrait avoir lieu début octobre en fonction des conditions météorologiques – Pauliat / Tarif 3800 € HT

Rue Rameau : la société Denoux a signé avec la mairie et SPIE pour les travaux. Ils vont être faits prochainement.

De nouveaux panneaux « Chiens » ont été achetés, l'occasion de rappeler que le ramassage des déjections canines est de rigueur (sacs et poubelles à disposition).

Les panneaux des rues sont illisibles, une demande à la mairie va être faite.

b) Aménagements Travaux

(Jean Luc Francard)

Liste des travaux toujours d'actualité : stockage externe des jerricans d'essence sous abris sécurisé, travaux divers de peinture (ancien container et local transfo), fuite du SAS

Concernant la façade du transformateur, nous attendons des informations supplémentaires pour un devis d'un artiste sur la base d'une fresque sur le thème retenu de la musique pour rester en adéquation avec les noms des squares et l'esprit de la résidence.

c) Rétrocession Voiries

(Christophe Coudrain)

Christophe a fait le point avec la Marie et le Notaire.

d) Informatiques/TV

(Laurent Pasteau, Mireille Nozières)

Le site a été mis à jour.

e) Fibre Optique

(Laurent Pasteau, Boucard Philippe)

Une des personnes intéressées avait un rendez-vous avec Orange qui devait venir sur place. Le rendez-vous a été reporté plusieurs fois, affaire à suivre.

A noter qu'il s'agit des fibres qui sont non sous-terraines et présentent sur le terrain de la Résidence sans autorisation. Affaire à suivre.

f) Animations

(Paul Siguier, Claude Vasseur, Nathalie Royer, Fadia Guimonet, Pascal Devries)

Annulation d'Halloween en raison des conditions sanitaires du moment.

5. Questions et informations diverses

Encombrants

Rappel : La Résidence n'est pas une décharge, certains se donnent la liberté de décider de déposer non seulement des débris non admis par les encombrants mais surtout avant la date de passage. La sécurité de tous est engagée, et plus particulièrement celle des enfants.

Les règles :

- La règle est que le dépôt doit s'effectuer la **veille**, donc le Jeudi soir, pas avant.
- Rappel des dates et des consignes : site de la mairie, à savoir le 1^{er} vendredi de chaque mois <https://www.longjumeau.fr/wp-content/uploads/2019/11/Planning-Encombrants-Longjumeau-2020.pdf>
- Guide à votre disposition : <http://residencedubief.com/Files/guidepratiqdesdechets.pdf> (et particulièrement l'avant dernière page).
- Dans le cas où les articles déposés ne partent pas, merci au propriétaire de les récupérer. Ce cas ne devrait pas se produire puisque vous lisez ces lignes.

Toute personne ne respectant pas les règles et prise sur les faits aura à sa charge la responsabilité (et l'amende en bonus) de la totalité des débris présents.

Grillages

Les grillages sont soit en copropriété entre voisins soit entre le propriétaire et l'ASLRB.

Stationnement

Le stationnement le long des lignes jaunes est interdit sous peine de vous faire verbaliser.

Fin de séance

Prochaine réunion conseil le 2 novembre 2020